

Ordre du jour du Conseil communal de Plombières du 25.01.2018 à 20h00

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Finances – A.S.B.L. Sports et Culture – Garantie d’emprunt.
- 2) Finances – Octroi d’un subside à la Société Royale de Gymnastique Gemmenich.
- 3) Intercommunales – Publifin S.C.I.R.L. – Assemblée générale extraordinaire – Position.
- 4) Circulation routière – Abrogation du règlement complémentaire sur la police de la circulation routière (en général) relatif à la limitation du stationnement à Hombourg, devant les anciennes écoles et maison communales (Centre, numéro 1).
- 5) Véhicules communaux – Acquisition d’une camionnette à benne basculante pour le service technique – Conditions et mode de passation du marché.
- 6) Eclairage public – Remplacement des lampes à vapeur de mercure haute pression – Convention cadre avec ORES.
- 7) Urbanisme – Commission consultative communale d’Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.) – Communication du rapport d’activités et du tableau de présences de l’année 2017.
- 8) Urbanisme – Demande de permis d’urbanisme en vue de la transformation de deux porcheries en entrepôts à Plombières, Vosheydt, 24 :
 - a) Elargissement de la voirie communale étant l’ancien chemin vicinal n° 6 à Montzen, Vosheydt, par une emprise de voirie ;
 - b) Acquisition de gré à gré, pour cause d’utilité publique, à titre gratuit et sans frais, de l’emprise de voirie.
- 9) Urbanisme – Demande de permis d’urbanisme introduite par la société Eau’Studio S.P.R.L. en vue de la transformation d’un château d’eau en un gîte de 2 personnes à Plombières, Vosheydt, 22 :
 - a) Elargissement de la voirie communale étant l’ancien chemin vicinal n°6 ;
 - b) Acquisition de gré à gré, pour cause d’utilité publique, à titre gratuit et sans frais, de l’emprise de voirie.
- 10) Patrimoine – Location de gré à gré, pour une durée de 15 ans, de la maison des jeunes sur et avec terrain sise à Moresnet, rue de Bempt, 10, à l’A.S.B.L. « Maison de la Jeunesse et de la culture Moresnet ».
- 11) C.P.A.S. – Budget – Exercice 2018.
- 12) Propositions étrangères à l’ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24, al. 3) – Délai de 5 jours francs + note explicative.
- 13) Questions orales d’actualité, réponses, correspondance et communications.
- 14) Procès-verbal de la séance publique de la réunion du Conseil communal du 07.12.2017.

HUIS CLOS

Personnel enseignant

- 15 à 22) Désignation temporaire dans un emploi non vacant – Ratification (8x).
- 23) Engagement par contrat de travail d’une institutrice maternelle – Ratification.
- 24) Engagement par contrat de travail d’un maître de seconde langue APE sur fonds propres – Ratification.
- 25) Procès-verbal de la séance à huis clos de la réunion du Conseil communal du 07.12.2017.